

N°1313

du 28  
FÉVRIER  
2020



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

## INFRASTRUCTURES

P.6

Dans le cadre du Projet d'infrastructures et de développement urbain  
**Interconnecter les bassins de Lomé-nord pour un meilleur drainage des zones inondables**

## ENVIRONNEMENT

P.4

■ Contre la coupe de bois abusive et pour vulgariser davantage le produit  
**Des bouteilles de 3 kg et 9 kg de gaz de pétrole liquéfié bientôt introduites dans le commerce**

■ Selon un Plan d'action environnementale régional

P.6

**Fin des emballages plastiques dans la Cedeao d'ici à 2025**

## INVESTISSEMENT

P.7

Pour son fonctionnement effectif, le gouvernement recherche...

**Un investisseur privé pour entrer au capital de l'huilerie de Sokodé**

**Contestation électorale et revendication d'une victoire à la présidentielle**

P.3

# LE POUVOIR DE LOME MONTRE SA BONNE FOI

A l'endroit de l'Ambassade des USA:

**Libre cours à la publication de tous les résultats à disposition**



Le Ministre Gilbert Bawara, Porte-parole du gouvernement

P.4 Fruit de la coopération entre le Togo et le Maroc

**La carte de fertilité de 1,8 million d'hectares au bout de la «Convention spécifique n°2»**



Echange des documents de la convention

## Danse

## L'association culturelle Elanyo avec le spectacle "Lonlon" sur la scène de l'IFT



L'association culturelle Elanyo produira un spectacle de danse ce samedi 29 février à l'Institut Français. Le spectacle "Lonlon" porte sur le vivre-ensemble.

"Semons lonlon entre homme et femme pour un foyer réussi, des enfants éduqués, respectueux pour un avenir assuré et joyeux."

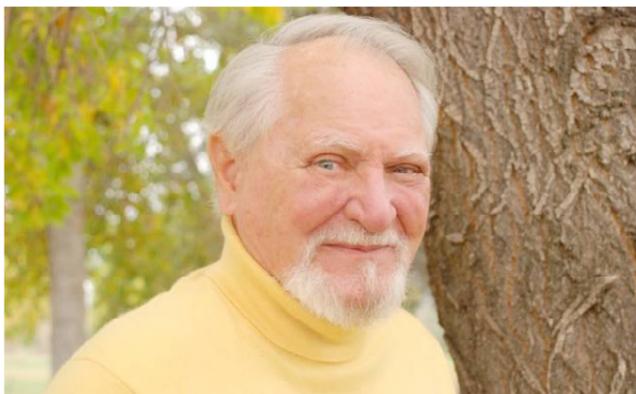
L'association culturelle Elanyo colorie depuis quatre ans le paysage

culturel togolais de danses africaines et d'actions d'éducation et de soutien en faveur des jeunes orphelins. Elle nous convie à son premier spectacle grand public, une création chorégraphique en l'honneur de l'amour, le plus grand moteur de la vie.

**29 FÉVR. / 20H00 | SCÈNE DE L'IFT | ENTRÉE : 1.000 FCFA - LOMÉ**

## Disparition

## Le romancier et aventurier américain Clive Cussler est mort



Le romancier Clive Cussler, qui s'était fait une réputation de redoutable chasseur d'épaves, est décédé ce 24 février à l'âge de 88 ans à Scottsdale, dans l'Arizona, a annoncé sa famille sur les réseaux sociaux. Connu pour ses ouvrages mettant en scène l'aventurier Dirk Pitt, Cussler était lui-même un personnage haut en couleur, "qui a vécu une vie d'aventure comparable à celles de ses héros".

Né en 1931 dans l'Illinois, Clive Cussler grandit en Californie, avant de s'engager dans l'armée de l'air américaine au cours de la guerre de Corée (1950-1953). Promu sergent, il se distingue aussi comme mécanicien. Après la guerre, il se fait embaucher dans plusieurs agences de publicité, pour la télévision et la radio, avant d'envisager l'écriture et la publication de ses propres récits, dès 1965.

C'est finalement en 1973 que paraît son premier livre, *The Mediterranean Caper* (*MayDay!*, Lefrancq, 1993, traduit par Patrick Delperdange), dans lequel les lecteurs découvrent l'agent Dirk Pitt, un membre de la National Underwater and Marine Agency, une agence américaine spécialisée dans les opérations sous-marines. Pitt

apparaît dans de nombreux romans de Cussler, publiés entre 1973 et 2009.

Auteur de près de 80 ouvrages, Clive Cussler collaborera avec son fils, Dirk Cussler, sur un certain nombre d'entre eux. En France, ses livres ont été publiés par les éditions Grasset, principalement, dans des traductions de John Rosenthal, François Vidonne ou encore Florianne Vidal, notamment. Plusieurs de ses livres ont été adaptés au cinéma.

Suivant le parcours de son propre personnage Dirk Pitt, Clive Cussler était un "chasseur d'épaves", et en aurait découvert une soixantaine, dont celles du RMS Carpathia et du H. L. Hunley, un des premiers sous-marins militaires. L'écrivain avait même créé une ONG, nommée National Underwater and Marine Agency, comme sa création littéraire, dont le rôle était la protection du patrimoine archéologique sous-marin.

Cussler avait raconté son parcours d'archéologue sous-marin dans *Chasseurs d'épaves* (Grasset, 1998, écrit avec Craig Dirigo) et sa suite, également publiée par Grasset, traduite par John Rosenthal.

Actualite.com

## Francophonie

## Plus que 30 jours pour postuler au Fonds jeune création francophone

Pour la 3e année consécutive, les partenaires du Fonds pour la Jeune Création Francophone renouvellent leur collaboration destinée à encourager la création audiovisuelle, les auteurs émergents et producteurs d'Afrique Francophone subsaharienne, de l'Océan Indien et d'Haïti.

Le Fonds Jeune Création Francophone soutient les projets de différents formats : cinéma, court- et long-métrages, séries audiovisuelles et contenus web à travers l'attribution d'aides sélectives pouvant intervenir au stade du développement, de la production et/ou de la post-production. L'engagement de diffuseurs au sein du dispositif permet en outre d'évaluer le potentiel de diffusion des projets dès leur sélection.

Il est ouvert aux professionnels du cinéma et de l'audiovisuel des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo Brazzaville, Congo RDC, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, îles Comores et Ile Maurice, Madagascar, Mali, Niger, République Centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Les Seychelles, Tchad, Togo et Haïti.

Les projets lauréats, sélectionnés par une commission indépendante de professionnels, pourront bénéficier d'accueil en résidence d'écriture pour leur développement ou d'apport numéraire pour leur production. Les projets en production et post-production pourront également bénéficier de prestations et accompagnement en post-production.

A partir de cette année, dans le cadre du programme ACP-UE Culture et de l'action DEENTAL, les projets lauréats du Fonds pour la jeune création francophone soute-

nus à l'aide à la production seront par ailleurs éligibles à l'attribution de bonus financiers.

Parmi les enjeux du Fonds pour la jeune création francophone et de l'action DEENTAL, il s'agit de promouvoir le développement de stratégies innovantes et de nouveaux mécanismes dans les pays concernés ; et l'accompagnement des auteurs et producteurs dans l'avancement de leurs projets et leur professionnalisation. A travers l'organisation d'événements en renforcement des capacités ou de rencontres au sein de festivals, le Fonds pour la Jeune création francophone et l'action complémentaire DEENTAL ont également vocation à promouvoir le développement d'un réseau international de jeunes cinéastes.

Le Fonds jeune création francophone est une initiative du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) en France, la Fédération Wallonie-Bruxelles et Wallonie Bruxelles International en Belgique, le Film Fund Luxembourg au Luxembourg, la Société de Développement des Entreprises Culturelles (SODEC) et le Ministère de la culture et des communications du Gouvernement du Québec, Téléfilm Canada, TV5MONDE, Orange Studio, France Télévisions, la SACD, la SACD Belgique et la SACD Canada.

**Informations et candidatures en ligne sur :**

**[www.jeunecreationfrancophone.org](http://www.jeunecreationfrancophone.org)**

**Date limite des candidatures sur la plateforme : 27 mars 2020 à 23h TU**

**Pour toutes informations complémentaires, veuillez écrire à**

**[contact@jeunecreationfrancophone.org](mailto:contact@jeunecreationfrancophone.org)**

## Nécrologie

## L'héroïne des "Figures de l'ombre" est morte à 101 ans

Katherine Johnson, mathématicienne afro-américaine pionnière de la NASA, est morte à 101 ans le 24 février 2020. Ses calculs ont permis aux Etats-Unis de conquérir la Lune. Cette grande figure chez les Noirs américains a inspiré le film *Les Figures de l'ombre*, sorti en 2016, adapté du livre de Margot Lee Shetterly, qui racontait l'apport trop souvent ignoré des femmes noires dans la conquête américaine de l'espace.

Le président Barack Obama lui a décerné, en 2015, la médaille présidentielle de la Liberté, l'une des plus hautes distinctions civiles des Etats-Unis.

Katherine Johnson avait rejoint le programme spatial américain - la future NASA - en 1953, et avait pour tâche principale de contrôler le travail de ses supérieurs à l'aide de calculs.



En 1953, la ségrégation raciale était encore en vigueur aux Etats-Unis, et elle a eu un "colored computer" jusqu'en 1958...

Katherine Johnson a développé des équations cruciales ayant permis aux Etats-Unis d'envoyer des astronautes en orbite et sur la Lune, des formules toujours utilisées dans la science aérospatiale contemporaine.

## AZIMUTS INFOS

## Pourquoi les femmes préfèrent les torsos imberbes ?

Plusieurs théories tentent d'expliquer pourquoi la plupart des femmes préfèrent les hommes au torse imberbe. L'une des hypothèses est que l'absence de poils limite les risques de maladies parasitaires, aussi bien pour lui que pour elle, ce qui serait un critère de sélection sexuelle. Mais une étude slovaque remet tout cela en cause...

La séduction passionne beaucoup les chercheurs. Après ceux qui tentent de comprendre pourquoi les seins des femmes plaisent tant aux hommes, d'autres s'intéressent aux effets des torsos masculins poilus ou non sur l'attraction féminine. Une théorie, dite de l'évitement des ectoparasites, est remise en cause par un travail des chercheurs de l'université de Trnava, en Slovaquie. Même si leurs résultats sont contestables...

## Le contexte : les poils, nid à ectoparasites

Le zoologiste britannique Desmond Morris décrit l'Homme comme "le singe nu" selon le titre d'un de ses ouvrages. Pourquoi sommes-nous le seul primate à ne pas arborer une toison complète sur l'ensemble du corps ? Curieuse question.

Les biologistes cherchent la réponse dans les lois de l'évolution. Pour que l'espèce humaine ait perdu peu à peu ses poils, cela devait procurer un avantage. L'hypothèse dominante consiste donc à penser que les poils, même s'ils réchauffent, favorisent l'installation de parasites tels que des poux, dégradant les conditions de vie. Très peu pour mesdames qui auraient eu une préférence pour les hommes au torse dégarni, risquant moins de les contaminer. C'est l'hypothèse de l'évitement des ectoparasites.

Mais cette vision des choses relève davantage de l'empirisme que de la validation scientifique. Alors Pavol Prokop et son équipe ont voulu tester la théorie. Leur idée : si l'attraction pour les torsos imberbes est guidée par la volonté de ne pas attraper de parasites, alors elle doit être encore plus prégnante chez les femmes vivant dans des territoires aux nombreuses maladies parasitaires. Leur analyse publiée en 2012 dans *Archives of Sexual Behavior* a montré que ce n'est pas tout à fait le cas.

## L'étude : les femmes préfèrent les torsos imberbes

Le protocole a fait appel à 344 étudiantes : 161 d'entre elles étaient Turques et les 183 autres avaient la nationalité slovaque. La Turquie connaît un taux de maladies parasitaires (dengue, paludisme ou schistosomiase) plus élevé que la Slovaquie. Ainsi, les scientifiques peuvent tester l'hypothèse, en partant du principe que les femmes d'Anatolie manifesteraient davantage d'intérêt pour un corps masculin sans poil que celles d'Europe centrale.

Ces volontaires avaient pour mission de noter l'attraction que suscitaient chez elles des clichés de torsos d'hommes poilus ou non. Pour éviter les biais expérimentaux, les auteurs ont demandé aux "mannequins" de se photographier avant puis après s'être rasé la poitrine, de façon à ce que le seul paramètre qui change soit la fourrure pectorale et abdominale.

Leurs prédictions originelles n'ont pas été vérifiées. Turques et Slovaques préfèrent dans des taux très similaires (à près de 80 %) les hommes les moins velus. Peu importe les taux de maladies parasitaires, les femmes n'aiment pas les poils !

## L'œil extérieur : des points à clarifier

Les auteurs comptaient élargir leur étude et y inclure d'autres peuples pour vérifier l'universalité de leur découverte. De précédents travaux avaient par exemple montré que les Camerounaises préféraient les torsos bien gamis, à la différence des Chinoises, Néo-Zélandaises ou Californiennes. Mais cela pourrait être plus complexe encore : la période du cycle menstruel rentrerait en ligne de compte. Durant sa phase de fertilité, une femme aimerait davantage les hommes imberbes tandis qu'elle manifesterait plus d'intérêt aux poils le reste du temps.

Mais avant de poursuivre plus loin leur expérience, il est à noter un point un peu bancal. Comme précisé, des scientifiques considèrent la perte de poils comme un avantage adaptatif contre les maladies parasitaires. Et principalement contre les ectoparasites, ceux qui à l'instar des poux, vivent à nos dépens sur la surface de notre corps.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression  
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
Guillaume BOGLA

Contestation électorale et revendication d'une victoire à la présidentielle

## Agbéyomé Kodjo inspiré par le vieux Kpodzro pour une aventure dans les rues

\* La manifestation de ce vendredi sans autorisation est interdite par les autorités

### Late Pater

Entre le candidat malheureux de la présidentielle du 22 février 2020, Gabriel Messan Agbéyomé Kodjo, et le vieux prêtre catholique Philippe Fanoko Kpodzro, qui donne conseil à qui ? Les deux ont eu l'ingénieuse idée de se mettre dans les rues, avec de pauvres vieux fatigués comme bouclier, pour aller réclamer leur supposée victoire au scrutin du samedi dernier. Au grand dam de la Cour constitutionnelle officiellement habilitée à trancher en de telles circonstances. Dans un point de presse, mardi en fin d'après-midi au domicile de M. Kodjo, une manifestation a été effectivement lancée pour ce vendredi 28 février par la coalition dirigée par le prêtre Philippe Fanoko Kpodzro. Celui-ci invite les personnes du 3ème âge de tout le pays à se joindre à lui « dans le cadre d'une marche pacifique de revendication de la victoire des forces du bien sur celles du mal », précise une déclaration de



Le Gal. Daméhane Yark, Ministre de la Sécurité

l'homme de Dieu. « Ce serait leur meilleure manière d'indiquer la voie de l'honneur et de la dignité aux jeunes (...) à prendre leur responsabilité », ajoute le texte.

Plus encore, le vieux prêtre catholique – apparemment très remonté contre le chef de l'Etat – demande à ses collègues évêques, à tous les prêtres, aux pasteurs ainsi qu'aux imams « à se mobiliser à mes côtés pour arracher au pouvoir la énième victoire du peuple qu'il tente de confisquer si grossièrement ». Pour lui, « 2020

signe la fin de carrière de « Messie » Faure Gnassingbé, parole d'Archevêque Emérite ». Il promet d'être le pire cauchemar du chef de l'Etat. Appelant le Pape François à contribution.

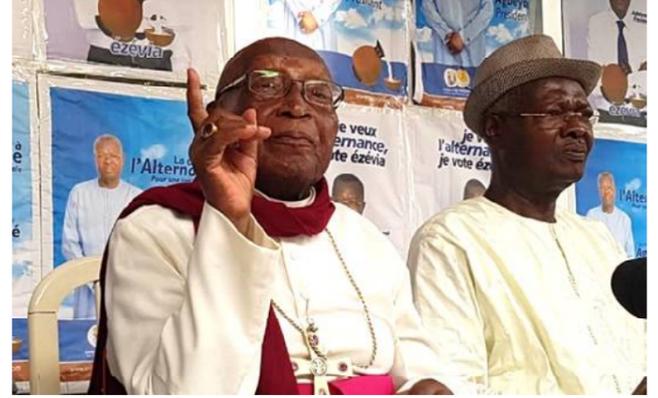
Et Agbéyomé Kodjo de reprendre, tel un enfant de chœur : « De toutes les façons, ils vont partir. Ils ont pris un plat chaud ! ». « Ils n'ont pas gagné de manière régulière », a-t-il ajouté, très furax. Avant de lancer, comme pour contrôler quelque peu ses nerfs : « Je veux bien respecter les lois de mon

pays, mais il faut que les autres le fassent aussi ». Ah ! Dans son petit coin de triste troisième, au score minable au scrutin du 22 février, Jean-Pierre Fabre de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) peut se permettre un petit sourire au coin de la bouche. En son temps, quant il dénonçait de « graves irrégularités » et contestait les résultats de la présidentielle de 2015 qui donnaient Faure Gnassingbé gagnant avec 58,77%, c'était bien Agbéyomé Kodjo qui lui demandait de se conformer strictement aux lois de la République.

Comme Jean-Pierre Fabre il y a cinq ans, c'est Agbéyomé Kodjo qui crie aujourd'hui « bourrage des urnes », « votes multiples », et « chasse » de ses délégués dans des bureaux de vote au nord. Ils exhibaient certaines preuves aux journalistes, parce que des preuves, il en a à profusion. Sauf que jusqu'ici, la bande à Mgr Kpodzro et à M. Kodjo, cinq (5) jours après les résultats provisoires, n'a pas eu le simple culot d'approcher la Cour constitutionnelle. A la presse qui veut comprendre, Agbéyomé Kodjo répond : « On va déposer un recours, on est en train de constituer le dossier. On va déposer pour la forme ». Pour la forme ? Parce que les sept (7) juges de la Cour constitutionnelle sont en lien avec le pouvoir central. Et qu'ils ne seront pas censés de dire le droit, estime-t-il. Au moins Jean-Pierre Fabre avait tenté de saisir la Cour...

Dans une de ces contradictions, le malheureux du 22 février 2020 rebondit : « Les résultats de la CENI sont des résultats provisoires ; ils ne s'imposent à moi que lorsqu'ils seront validés ou confirmés par la Cour constitutionnelle ». Et c'est ce qui risque justement d'arriver. A l'article 142 de la toute récente loi n° 2019-017 du 06 novembre 2019 portant modification du Code électoral, il est indiqué que : « Tout candidat ou toute liste de candidats peut contester la régularité des opérations électorales sous forme de requête adressée à la Cour constitutionnelle. La requête lui est adressée dans un délai de quarante-huit (48) heures pour l'élection présidentielle et cinq (5) jours pour les élections sénatoriales et législatives à compter de la proclamation des résultats provisoires. La requête doit contenir les griefs du requérant ». Le souhait, pour ceux qu'on aspire à exposer dans la rue, est que la dynamique Kpodzro puisse présenter, dans les délais constitutionnels, les preuves de ses revendications à la Cour.

Aux dernières nouvelles, nous apprenons du portail officiel Republicoftogo.Com que Agbéyomé Kodjo a finalement fait le choix de saisir la Cour constitutionnelle au sujet de ses revendications : « Nous avons déposé le re-



Mgr Fanoko P. Kpodzro et Messan Agbéyomé Kodjo

cours hier (mardi) avant minuit. Il porte sur l'annulation du vote par endroits. Nous avons démontré des cas de fraudes et avons demandé que le vote soit repris dans plusieurs localités », a-t-il indiqué, cité par notre source.

Tout compte fait, l'autorité publique semble apprêter les outils nécessaires pour dire son droit dans la rue. « S'ils s'amusaient à vouloir poser des actes qui sont contraires à l'ordre public et à la loi, la réaction des autorités compétentes sera ferme », a gentiment promis mardi le ministre Gilbert Bawara de la Fonction publique au micro de Victoire FM. « Les deux personnages devraient tirer un certain nombre de conséquences et d'enseignements par rapport au désintérêt que les citoyens sont en train de manifester à leur égard. Les Togolais vaquent à leurs occupations », a-t-il souligné. Et s'est dit choqué par l'attitude de Mgr Kpodzro : « A cet âge-là, avec les responsabilités religieuses qu'il a jouées, nous aurions aimé qu'il

soit là en train de méditer et de prier pour la paix dans le pays et non pas qu'il devienne un élément d'agitation et quelqu'un qui œuvre pour le désordre et la confusion », a-t-il fait remarquer.

Et au ministre Damehame Yark, ministre de la Sécurité et la protection civile, en bon acteur de la rue, de dire le mot de la fin à l'endroit de Gabriel Messan Agbéyomé Kodjo : « Je crois qu'il serait sage pour ce candidat de se mettre dans les rangs. On n'a pas besoin de ça. Nous avons besoin d'une situation calme et apaisée pour continuer le développement du pays », a-t-il déclaré lundi à la presse, en marge de la présentation au 2 Février de leurs rapports par les missions d'observation de la CEDEAO et de l'Union africaine.

Malgré tout, dans leur plan de déstabilisation du pays, ils avaient projeté une marche ce vendredi 28 février 2020, une manifestation sans autorisation que l'autorité a tout simplement interdit (Voir pièce jointe).

## Patience et sérénité pendant la période postélectorale, selon la plateforme Nyatépé

Elle se fonde sur les informations enregistrées par sa mission d'observation et de veille citoyenne. La plateforme Coped-Nyatépé-Iscode, qui a déployé des observateurs sur toute l'étendue du territoire national, félicite les électeurs pour le calme et la sérénité qui ont régné pendant les opérations de. Même si on ne peut pas nier quelques insuffisances enregistrées au cours de la journée du vote. Dans un communiqué publié juste à la fin des opérations de dépouillement, elle invitait la population togolaise à faire montre de plus de patience et de sérénité pendant la période postélectorale.

« Nous tenons à rappeler que, conformément aux

dispositions légales en vigueur, seules les institutions compétentes sont autorisées à proclamer les résultats provisoires et définitifs des élections. Cependant, il est important pour tous les citoyens et citoyennes d'éviter tout acte de provocation, d'intimidation et de violence et de prôner la tolérance et le vivre ensemble sans lesquels la paix et la cohésion sociale ne sont pas possibles », écrit la coordination. Avant de remercier la population pour sa preuve de maturité et les parties prenantes pour leur détermination dans la réussite du scrutin.

## La réaction de l'Ambassadeur des Etats-Unis

Lomé, le 26 février 2020. Les États-Unis d'Amérique félicitent le peuple togolais pour son élection pacifique. Nous encourageons la Commission électorale nationale indépendante (CENI) à travailler de manière constructive avec toutes les parties pour traiter toute réclamation concernant toute irrégularité constatée le jour du scrutin. Une mesure que le gouvernement du Togo pourrait prendre pour accroître la transparence est de publier les résultats bureau de vote par bureau de vote afin d'accroître la confiance de tous en les résultats finaux.

Les États-Unis d'Amérique restent préoccupés par les efforts d'observation limités, notamment la décision décevante de la CENI de révoquer l'accréditation d'une organisation de la société civile neutre accompagnée par les États-Unis en vue d'observer le processus électoral. L'observation des élections et la participation active



Eric Stromayer, Ambassadeur des États-Unis au Togo

de la société civile apportent crédibilité, transparence et intégrité au processus électoral. Ne pas permettre leur pleine participation était une occasion manquée pour le gouvernement et le peuple togolais.

Les États-Unis d'Amérique continueront de travailler avec le gouvernement et le peuple togolais pour promouvoir des valeurs com-

munes de santé, de sécurité, d'éducation et de croissance économique tout en renforçant les institutions démocratiques.

**Commentaire.** Visiblement, les États-Unis veulent régler un compte. Fâchés qu'ils sont encore, depuis le retrait de l'accréditation à la Concertation nationale de la société civile (CNSC-Togo), une

(suite à la page 7)



## Fruit de la coopération entre le Togo et le Maroc La carte de fertilité de 1,8 million d'hectares au bout de la «Convention spécifique n°2»

Late Pater

Dénommée la «Convention spécifique n°2», la convention a été signée entre le ministère togolais de l'Agriculture et la Fondation OCP, association de droit marocain à but non lucratif, pour la suite de l'élaboration des cartes de fertilité des sols agricoles. Cette coopération va nécessiter 695 796 513 francs Cfa dont 154 530 412 francs Cfa de la Fondation OCP et le reste par gouvernement togolais.

La «Convention spécifique n°2» vise à évaluer le niveau de fertilité des sols d'une superficie totale de 1 800 000 hectares et les besoins précis en éléments fertilisants, et à développer et mettre à disposition du ministère une plateforme informatique de la carte de fertilité des sols agricoles.

Le programme de coopération s'articule autour de deux axes complémentaires :

axe 1, mise en place d'une solution informatique, développée par l'Université Mohamed VI Polytechnique (UM6P), offrant une plateforme d'exploration des sols et de leurs principales caractéristiques, ainsi qu'un outil d'interprétation des données et de proposition de recommandations de fertilisation adaptées pour les principales cultures pratiquées dans le pays ; axe 2, équipement de laboratoire



Echange des documents de la convention

d'analyse des sols (complément) en réactifs chimiques pour la caractérisation de 1 800 000 hectares.

Pour le ministre Koutéra Bataka, la carte de fertilité des sols, fruit de la coopération entre le Togo et le Maroc, vise l'échange d'expertise et de partage de savoir-faire entre les deux pays. Le Togo s'étant engagé à privilégier la gestion intégrée de la fertilité des sols et à appliquer les bonnes pratiques agricoles, pour une meilleure production agricole.

La durée du programme de coopération est de deux ans à compter de la date de signature de la convention spécifique n°2 par les

parties, avec un effet rétroactif à partir du 2 décembre 2019. Des séances de travail vont se feront pour mettre en place un chronogramme opérationnel pour les 1 800 000 hectares à cartographier.

A rappeler que l'élaboration de la carte de fertilité des sols au Togo permet d'introduire des techniques d'une « fertilisation raisonnée » basée sur une connaissance précise des sols et leurs besoins en fertilisants (engrais minéraux et organiques). Ceci apportera des nutriments nécessaires aux cultures tout en préservant l'équilibre des écosystèmes.

## Dans le cadre du Projet d'infrastructures et de développement urbain Interconnecter les bassins de Lomé-nord pour un meilleur drainage des zones inondables

Les bassins de rétention d'Agbalépédogan, d'Adébayer, de Kagbara... et leurs collecteurs, le public connaît. Ils ont la réputation de sauver quelque peu ces quartiers nord de Lomé de la noyade en temps de pluies. Le système, tissé tel une toile d'araignée dans le sol, permet de rallier le bassin de Lomégan, et de convoyer les eaux le long du système de canalisation derrière le campus universitaire jusqu'au canal d'équilibre des lacs ouest et est de Lomé, au quartier Le Togo. Le génie est à mettre à l'actif du Projet d'urgence de réhabilitation des infrastructures et des services électriques (Purise) de la Banque mondiale.

Il s'agit à présent pour l'autorité publique, fort de l'expérience réussie, d'étendre le système à des nouveaux quartiers, notamment Agoènyivé, Adidoadin, Cacaveli, Massohoin... Naturellement, les yeux sont tournés vers des têtes capables d'élaborer les études techniques sommaires. Un consultant est donc à choisir à cet effet **au plus tard le 10 mars prochain**. Sur un fonds du nouveau Projet d'infrastructures et de développement urbain (PIDU), celui-ci doit penser : l'interconnexion gravitaire des bassins des «Deux lions» au bassin «Caméléon» à Lomé ; le drainage gravitaire du trop-plein du bassin «Caméléon» vers le bassin BR8.1



d'Agbalépédogan à Lomé ou autres ouvrages d'assainissement du PURISE ; le drainage des eaux de la zone du CCL et du contrebas de Massahoin à Lomé. Il est constamment noté que les bassins des «Deux lions» et «Caméléon» sont encore loin de jouer leur rôle. En temps de pluies, le boulevard voisin, qui joint la douane d'Adidogomé, est un calvaire pour les usagers, inondé qu'il est jusqu'au trottoir.

Plus spécifiquement donc, précise le ministère de la Ville, de l'urbanisme, de l'habitat et de la salubrité publique, la mission du consultant pour le nouveau projet consiste à : faire un état des lieux du système de drainage des zones ciblées ; proposer les différentes solutions d'aménagements et de drainage ; analyser les différentes sections techniques de la capacité actuelle des ouvrages de drainage existants ; proposer les solutions techniques avec les analyses et commentaires y afférents ; faire l'étude topographique comprenant les données des levés autour des zones et entre les bassins, leur report ainsi que les différents plans et profil ; ressortir les résultats des études hydrologique et hydraulique ; analyser les aspects géotechniques à partir d'informations et documents existants ; envisager les ouvrages avec leurs principes caractéristiques, et les ouvrages importants qui feront l'objet d'esquisse ; faire une estimation financière sommaire des solutions techniques proposées ; ressortir une estimation du nombre de résidents et/ou de propriétaires qui seraient touchés et devraient être indemnisés ; établir le dossier de plans comprenant tous les plans (d'ensemble, du bassin versant, des terrassements, de déplacements des réseaux, profils en long et des ouvrages types) ; etc. La durée totale prévue pour la mission est de 1,5 mois, soit 45 jours calendaires, hors délai de validation des différents rapports par l'administration.

Pour rappel, le gouvernement togolais et la Banque mondiale ont procédé, le 16 novembre 2018 à Lomé, au lancement officiel du Projet d'infrastructures et de développement urbain (PIDU). Il va améliorer, d'une part l'accès aux infrastructures urbaines et services de base dans les quartiers mal desservis des villes de **Lomé, Kara et Dapaong**, tels que : (i) des routes urbaines et espaces publics – éclairage public et aménagement paysager – ; (ii) des systèmes d'accès à l'eau potable ; (iii) des réseaux de drainage et de gestion des eaux

pluviales, ainsi que (iv) de petites infrastructures économiques et sociales – marchés et échoppes de commerçants. D'autre part, le projet va fournir une assistance technique à la planification et à la gestion du développement urbain, ainsi qu'à la fourniture de services urbains de base résilients dans sept (7) villes, à savoir : **Lomé, Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong**. Par ailleurs, dans le cadre des actions d'adaptation aux effets du changement climatique, il est prévu de réaffecter des fonds du projet pour répondre à des urgences éventuelles afin de soutenir l'atténuation, le redressement et la reconstruction en cas de catastrophes naturelles, telles que les inondations, les sécheresses, etc.

Au total, plus de 2,3 millions de personnes bénéficieront des actions du PIDU. En termes d'infrastructures, plus de 6,5 kilomètres de routes urbaines seront réhabilitées avec plus de 13 kilomètres d'ouvrages de drainage construits à Lomé, Kara et Dapaong ; environ 10 000 personnes auront accès à des sources d'eau potables. Plus de 10 000 autres personnes auront accès à des services améliorés d'assainissement et l'exposition aux risques d'inondations sera réduite pour plus de 15 000 personnes. Près de 50 000 emplois temporaires seront créés et les sept (7) villes bénéficiaires auront leur personnel clé formé en gestion urbaine, leurs groupes communautaires renforcés et leurs populations sensibilisées à la préservation des ouvrages urbains collectifs.

Le projet vient soutenir la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) et va contribuer à la réalisation du double objectif d'élimination de l'extrême pauvreté et du partage de la prospérité : «*En ce moment où le gouvernement mène des efforts pour accélérer le processus de décentralisation, le PIDU vient à point nommé pour soutenir la mise en place des capacités minimales de gestion à l'échelle municipale dans les villes bénéficiaires et aider les autorités locales à honorer leur mandat dans le cadre d'une fourniture de services décentralisés*», avait dit MahineDiop, chef Projet du PIDU à la Banque mondiale.

Le PIDU est soutenu par la Banque mondiale avec un financement de 30 millions de dollars, soit environ 16,86 milliards de francs Cfa. Il sera exécuté sur une période de cinq (5) ans par le Secrétariat permanent du Projet (SP-PIDU), sous la tutelle du ministère de l'Urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie.

## Contre la coupe de bois abusive et pour vulgariser davantage le produit Des bouteilles de 3 kg et 9 kg de gaz de pétrole liquéfié bientôt introduites dans le commerce

Malgré la mise en place par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) de politiques telles que la Politique régionale des énergies renouvelables et la Politique régionale de la bioénergie, le taux d'accès au gaz de pétrole liquéfié reste inférieur à 10% en Afrique de l'ouest, avec 90% des utilisateurs concentrés dans les centres urbains de la région. Le Commissaire chargé de l'énergie et des mines de la Commission de la Cedeao parle de la situation : «*malgré l'immense potentiel des ressources énergétiques de notre région, le bilan énergétique global reste dominé par la biomasse qui représente 80% de la consommation totale d'énergie dans la région. Une partie importante de nos populations, tant dans les zones rurales qu'urbaines, n'ont pas d'accès à l'électricité et se servent de charbon et de bois de chauffage pour leurs besoins de cuisson et de chauffage. Les conséquences de ces pratiques sont évidemment désastreuses pour l'environnement, en particulier pour l'accélération de la déforestation et de la pollution de l'air, et ont un effet néfaste sur la santé des*

*citoyens de la Communauté exposés à l'inhalation de fumée toxique*». Aussi est-il devenu nécessaire pour la Cedeao de corriger cette lacune dans le secteur de l'énergie en élaborant une stratégie régionale.

En août 2018 à Abuja, au Nigeria, la Commission a réuni des experts des Etats membres pour valider sa Stratégie régionale de vulgarisation du gaz de pétrole liquéfié dans l'espace communautaire, dans le but d'améliorer son économie et de répondre aux défis en matière de santé et de dégradation de l'environnement associés à l'absence d'accès au gaz de pétrole liquéfié, en particulier dans les zones rurales de la région.

Aujourd'hui, en marge d'une rencontre conjointe, ministérielle et technique, le 7 février 2020 à Ouagadougou au Burkina Faso, les ministres en charge des hydrocarbures ont examiné divers documents spécifiques de politique et de stratégie développés par la Cedeao dans les secteurs des hydrocarbures. Ils ont ainsi adopté l'étude sur la stratégie régionale de la Cedeao pour la vulgarisation du gaz de pétrole liquéfié comme énergie de cuisson



domestique et a formulé trois importantes recommandations. Les deux premières recommandations portent sur l'**introduction des bouteilles de 9 kg en plus de celles de 3 kg et 6 kg proposées par l'étude dans le cadre de la promotion du produit**, ainsi que sur la prise en compte des actions de lutte contre la coupe de bois abusive. Actuellement, sur le marché, comme au Togo, les bouteilles vendues sont de 6 kg, de 12,5 kg, de 32 kg et de 35 kg. Dans sa troisième recommandation, la réunion ministérielle a demandé aux Etats membres l'intensification de la lutte contre la circulation frauduleuse des bouteilles de gaz de pétrole liquéfié à travers les frontières des Etats membres.

Le gaz de pétrole liquéfié est un

mélange d'hydrocarbures légers stocké à l'état liquide et issu du raffinage du pétrole et plus généralement du traitement du gaz naturel. Le gaz de pétrole liquéfié est composé d'environ 80% de butane et 20% de propane. C'est un carburant dit propre, issu du raffinage du pétrole brut. Son utilisation présente des avantages par rapport au gazole, en permettant de réduire de 50% les émissions d'oxyde d'azote, 50% celles des monoxydes de carbone, 90% celles des hydrocarbures et particules. Par comparaison, le gaz naturel est plus léger que l'air alors que le gaz de pétrole liquéfié est plus lourd. Le gaz naturel est stocké à l'état gazeux, le gaz de pétrole liquéfié est stocké dans le réservoir à l'état liquide.

## FOOTBALL/ FIFA

## Infantino présente sa vision pour la période allant jusqu'en 2023

Le jour du quatrième anniversaire de son élection à la présidence de la FIFA, Gianni Infantino présente la "Vision 2020-2023 : un football véritablement mondial", son plan d'action pour l'organisation au cours des prochaines années.

Hervé A.

"Ce document propose un plan pour moderniser encore davantage le monde du football, le rendre plus inclusif et tout faire pour qu'un jour, au moins une cinquantaine d'équipes nationales et une cinquantaine de clubs de tous les continents évoluent au plus haut niveau", a déclaré le président Infantino.

La "Vision 2020-2023 : un football véritablement mondial" est une feuille de route qui détaille comment la FIFA compte rendre le football véritablement mondial dans un environnement en constante évolution.

Elle s'articule autour de 11 objectifs clés, notamment moderniser le cadre réglementaire du football, augmenter les revenus de manière durable pour accroître l'investissement dans le football, améliorer l'efficacité et l'efficacité de l'organisation, assurer le succès de nos compétitions phares, mondialiser nos compétitions, renforcer la compétitivité au niveau



mondial, maximiser notre impact sur le développement du football mondial, renforcer le développement du football féminin, encourager le recours à la technologie dans le football, préserver les valeurs positives au sein du football

et influencer la société grâce au pouvoir du football.

Chacun de ces objectifs comprend lui-même quatre piliers, parmi lesquels figurent notamment l'organisation de compétitions durables, la création de plus d'oppo-

rtunités d'organisation de compétitions pour les associations membres, la création d'expériences uniques pour les supporters et le grand public ou encore la lutte contre le racisme et toute autre forme de discrimination.

## New York s'installe au sommet

La ville la plus sportive au monde, selon l'agence de communication BCW (Burson Cohn & Wolfe), n'est plus Londres, pas encore Paris ou Los Angeles. Pour l'année 2020, le classement est dominé par New York.

Pour la première fois depuis la création du classement des villes mondiales les plus sportives, huit ans plus tôt, la métropole américaine s'installe à la première place. Elle devance Londres, Paris, Los Angeles et Lausanne. Tokyo pointe à la 6ème place.

Le traditionnel "ranking of sports cities" établi par BCW évalue les 50 premières villes sportives au monde sur la base d'une analyse approfondie combinant l'empreinte numérique de l'association entre le sport et une ville (50 % de la note), la perception des dirigeants des fédérations sportives internationales (25 %), et celle des représentants des principaux médias sportifs internationaux (25 %).

Chaque année, les trois villes les moins bien classées sont retirées de la liste, où elles sont remplacées par trois nouvelles villes nommées par les sondés. Pour l'édition 2020, les trois nouvelles entrées sont Marseille, Milan et Oslo. Auckland, Helsinki et Mexico quittent le classement.

## Wilder annonce une revanche contre Fury

Trois jours après sa violente défaite face à Tyson Fury, Deontay Wilder a annoncé qu'il allait activer sa clause de revanche pour un combat face à l'Anglais l'été prochain. Il a aussi trouvé le responsable de ce revers cinglant.

L'Américain Deontay Wilder, battu sèchement et déchu de son titre WBC des lourds par Tyson Fury samedi à Las Vegas, va activer sa clause de revanche pour un troisième combat avec le Britannique, rapportent lundi des médias américains.

Le combat aura lieu "cet été, sans un autre dans l'intervalle. Je suis un guerrier et prêt à y retourner", a dit à Associated Press le boxeur de 34 ans, qui a concédé sa première défaite chez les professionnels, sous forme de calvaire pendant 7 rounds avant que l'arbitre n'y mette fin.

Revenant sur ce combat où il est apparu impuissant comme jamais sur un ring, Wilder a tenté de l'expliquer en plaidant une raison plutôt inattendue. Il a assuré avoir été éprouvé avant même d'affronter Fury par le costume d'environ 18 kg porté pour son entrée dans le MGM Grand, du vestiaire au ring.

## Les Mondiaux de short track suspendus

Au lendemain de la décision de la Fédération internationale de tennis de table (ITTF) de reporter les Mondiaux par équipes prévus à la fin du mois de mars à Busan, la Corée du Sud a perdu mercredi 26 février un autre événement majeur.

L'Union internationale de patinage (ISU) annonce que les Mondiaux de short track ne pourront pas se dérouler à Séoul. Ils étaient prévus du 13 au 15 mars. En cause, la décision des autorités de la capitale sud-coréenne de fermer la patinoire de Mokdong, où devait se dérouler la compétition, en raison de l'épidémie de coronavirus.

Mais l'ISU l'explique dans un communiqué, reporter ou délocaliser les Mondiaux de short track s'annonce "difficile, compte tenu du développement incertain du coronavirus dans le monde, des dates limitées au cours des prochaines semaines et des défis logistiques des organisateurs potentiels et des équipes participantes."

Malgré tout, l'ISU ne s'interdit pas de maintenir la compétition, dans un autre pays, si une solution miracle intervenait dans les prochains jours. Autre changement, mais dans un autre sport : l'Union internationale de triathlon (ITU) annonce la délocalisation de l'épreuve de qualification olympique de relais mixte, initialement prévue le 9 mai à Chengdu, en Chine. Elle est déplacée à Valence, en Espagne, où elle se déroulera le 1er mai.

## COMMONWEALTH 2022

## L'Inde hérite du tir et du tir à l'arc

Initialement écarté du programme des Jeux du Commonwealth 2022 à Birmingham, le tir a retrouvé sa place dans la compétition. Mais, fait rarissime, l'épreuve sera disputée dans un autre pays et à une autre date.

La Fédération des Jeux du Commonwealth (CGF) a an-

noncé lundi 24 février, au terme d'une réunion de son comité exécutif à Londres, que la ville indienne de Chandigarh, capitale des Etats du Pendjab et de l'Haryana, organiserait les compétitions de tir et de tir à l'arc des Jeux du Commonwealth 2022.

Elles se dérouleront au mois de janvier, six mois avant les Jeux

eux-mêmes, prévus en Angleterre du 27 juillet au 7 août 2022. Les deux disciplines seront intégrées à part entière au programme, elles distribueront des médailles qui seront comptabilisées dans le classement des nations.

Mais, précision, le coût de leur organisation ne sera pas imputé au budget des Jeux du Com-

monwealth 2022. Birmingham n'aura donc pas à payer pour deux épreuves disputées à plusieurs milliers de kilomètres.

Avec cette solution, la CGF écarte la menace d'un boycott des Jeux par l'Inde, dont les autorités sportives ont longtemps assuré qu'elles ne disputeraient pas l'événement si le tir en était exclu.

## JEUX OLYMPIQUES 2020

## Tokyo n'envisage pas d'annulation pour l'heure

Les organisateurs des Jeux de Tokyo 2020 ont pris leurs distances, mercredi 26 février, avec les propos du Canadien Dick Pound, le doyen du CIO, sur une possible annulation de l'événement olympique et paralympique.

Toshiro Muto, le directeur général de Tokyo 2020, a pris la parole pour balayer les prédictions d'un sombre pessimisme formulées par Dick Pound lors d'un entretien à Associated Press.

Le Japonais a très officiellement déclaré aux médias qu'un tel scénario n'était absolument pas envisagé. " Nous n'y avons pas pensé, nous n'en avons pas entendu parler, a-t-il assuré. Nous



avons posé des questions et on nous a dit qu'un tel projet n'exis-

tait pas." Difficile à croire à un moment où la terre entière ne parle

plus que du coronavirus.

Le patron des Jeux a égale-

ment certifié que les propos de Dick Pound ne reflétaient pas "la façon de penser du CIO". Vrai. Le Canadien n'a d'ailleurs jamais prétendu exprimer autre chose que son opinion personnelle.

Mais il en a remis une couche, mercredi, dans une émission matinale sur Radio-Canada. Interrogé sur le processus de décision, il a expliqué : " La situation est réévaluée chaque jour. Mais pour le moment, nous n'avons pas convoqué de réunion pour en discuter. Si une telle décision devait être prise, elle le serait par la commission exécutive."

Au Japon, le gouvernement s'est joint à la voix du comité d'organisation des Jeux pour tenter

de nuancer la menace. Son porte-parole, Yoshihide Suga, a tenu à préciser : " Au regard des déclarations d'un de ses membres, le CIO a répondu qu'il ne s'agissait pas de sa position officielle."

Soit. Mais les effets de l'épidémie de coronavirus se font de plus en plus spectaculaires dans l'archipel. Shinzo Abe, le Premier ministre, a recommandé d'annuler ou reporter toutes les manifestations sportives et culturelles prévues dans le pays au cours des deux prochaines semaines.

Toutes les rencontres d'avant-saison de la ligue japonaise de baseball se dérouleront à huis clos.

Avec l'appui financier de la BAD / En vue du démarrage prochain...

## La faisabilité des zones des bassins de l'Oti et Haut-Mono lancée par l'autorité publique

Late Pater

Sur un financement du Groupe de la Banque africaine de développement, afin de couvrir le coût du Projet de transformation agro-alimentaire du Togo (PTA-TOGO), le gouvernement envisage de financer le contrat relatif au : Recrutement d'un cabinet pour l'étude de faisabilité des deux Zones de transformation agro-alimentaire (ZTA) dans les bassins de l'Oti et Haut-Mono. La durée d'exécution de la mission est de huit (08) mois. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent quatre (04) missions :

(1) **Etudes thématiques et de formulation de projet** (Mission principale) : Analyse et proposition d'ajustements aux arrangements institutionnels actuels existants en vue du développement d'une agropole pour chacune des deux zones; Identification des filières de production porteuses et analyse des chaînes de valeur et des marchés associés; Conception et formulation pour chacune des deux zones d'un projet de développement d'une agropole réalisable à partir de 2022; Proposition d'une base de fiches de projets agro-industriels complets sur les différentes chaînes de valeur cibles de chaque agropole.

(2) **Etudes d'aménagements hydro-agricoles, pistes rurales,**



Echange de documents entre Diabi Khadidia et Sani Yaya (août 2018)

**approvisionnement en eau potable** : Réalisation des études d'avant-projet sommaire (APS) des infrastructures, de mobilisation et de gestion des terres, de maîtrise de l'eau, d'AEP, de production et d'appui à la production ; Réalisation des études d'avant-projet détaillée (APD) de conception des ouvrages, des périmètres irrigués et des aménagements de CES et élaboration des dossiers d'appels d'offres (DAO) Etudes.

(3) **Agroparc, électricité et télécommunication** : Identification et réalisation du master plan des agroparc; Revue et analyse des besoins en infrastructures de télécommunications des agropoles de l'Oti et du Haut Mono (Etudes

d'avant-projet sommaire (APS); Réalisation des études techniques détaillées (APD) et élaboration des dossiers d'appels d'offres (DAO) et des documents de sauvegarde Environnemental et Social.

(4) **Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique (EESS)** : Réalisation des études d'impacts environnementales et sociales des infrastructures (mobilisation et gestion des terres, maîtrise de l'eau, d'AEP, production et d'appui à la production, aménagement et viabilisation des agroparc, réseau électrique et de télécommunication); Etudes environnementales et sociales (EESS, EIES, PCR, PGPP).

L'Agence de promotion et de développement des agropoles au Togo (APRODAT), agissant en qualité d'organe d'exécution du projet, invite les Consultants (Cabinets), jusqu'au 25 mars 2020, à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services visés.

Le 17 août 2018, le Groupe de la Banque africaine de développement avait signalé avec le gouvernement du Togo des accords de prêt et de don pour un total de quelque 16,63 milliards de FCFA, dans le cadre de son Projet de transformation agro-alimentaire (PTA-Togo). Il s'agissait d'un protocole d'accord de don du Fonds africain de développement pour un montant de 3,67 milliards de FCFA ; d'un accord de prêt de 6,37 milliards de FCFA du même Fonds ; et d'un accord de prêt d'un montant de 6,59 milliards de FCFA au titre de la Facilité d'appui à la transition du Groupe de la Banque africaine de développement. D'un coût total de 35,19 milliards de francs CFA, dont 22% assurés par des dons, le projet est financé à hauteur de 47% par la Banque africaine de développement, de 28%

par la Banque ouest africaine de développement (Boad), de 17% par le gouvernement togolais et de 8% par la Fondation Seamaul. La mise en œuvre se fera sur une durée de cinq ans.

Le Projet Transformation Agro-alimentaire du Togo (PTA-Togo) est un projet pilote mis en œuvre dans le cadre du Plan Stratégique de Développement des Agropoles au Togo 2017-2030 et de l'initiative 'Nourrir l'Afrique 2016-2025'. Ainsi, souligne la Banque, le Projet vise à créer, au niveau de la région de Kara, les conditions favorables à l'investissement privé notamment dans la transformation des produits agricoles, la fourniture d'intrants et de services agricoles et la mise en marché. Les principaux résultats escomptés sont les suivants : (i) Accroître la productivité et la production agricole des filières de substitution aux importations (riz, maïs, soja, poulet de chair) et d'exportation (noix de cajou et sésame); (ii) Augmenter la part des produits agricoles transformés sur place (de 19% à 40%) grâce aux investissements privés dans l'agro-parc (90.000 T/an de

riz paddy, 15.000 T/an de maïs, 10.000 T/an de soja, 20.000 T/an de provende, 10.000 T/an de noix de cajou et 10.000 T/an de sésame, production de 3 millions de poussins/an, abattage de 2 millions de poulets de chair/an.); (iii) Renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations; (iv) Créer de la richesse et des emplois y inclus pour les jeunes et les femmes ; (v). Le projet a fait l'objet d'études préparatoires financées par le Fonds de Préparation de Projet (PPF). Ces études ont couvert : (1) l'analyse de l'environnement de l'agro-business et du potentiel de marché ; (2) l'élaboration du master-plan de l'agro-parc; (3) les études complètes des réseaux électrique et télécom de connexion de l'agro-parc ; et (4) les études d'avant-projet sommaire des petits barrages, périmètres irrigués, systèmes d'adduction d'eau potable et pistes de désenclavement. Le projet devrait bénéficier directement à environ 303 000 personnes dont 51% de femmes. Mais c'est toute la population de la région de Kara et l'ensemble du pays qui en tireront profit

## Selon un Plan d'action environnementale régional Fin des emballages plastiques dans la Cedeao d'ici à 2025

Réunis à Ouagadougou le 8 février 2020, les ministres en charge de l'Environnement des pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) ont adopté les trois documents soumis à leur attention, que sont le projet de Plan d'action environnementale 2020-2026 de la Cedeao ; le projet de mise en place du Mécanisme de coordination régionale pour la gestion des produits chimiques et des déchets dangereux, en application de la décision du 18 décembre 2018 du sommet des Chefs d'Etat ; et le projet de Feuille de route régionale pour les économies de carburant.

A l'issue de leur rencontre, les ministres ont décidé de l'**interdiction de l'installation de nouvelles unités de production d'emballages plastiques dans les pays de la CEDEAO dès à présent et de l'interdiction de l'importation, de la production et de la commercialisation des emballages plastiques dans les pays de la CEDEAO d'ici 2025.**

Ils ont par ailleurs, recommandé la finalisation de la stratégie et du cadre harmonisé pour la gestion des produits et déchets plastiques en 2020, la domestication par les pays de la CEDEAO de la Convention de Bamako sur l'interdiction d'importer en Afrique des déchets dangereux et de la Convention de Bâle sur les mouvements transfrontières des déchets dangereux, et enfin la mise en œuvre effective des autres Conventions internationales signées et ratifiées en lien avec les produits chimiques et les déchets dangereux par les Etats membres de la CEDEAO.

Presque tous les pays sont toujours saisis par la prolifération des emballages plastiques. Comme au Togo, malgré les différentes mesures prises pour les interdire. Tous les délais annoncés sont expirés. En janvier 2011, en attendant de maîtriser le circuit, les sachets et emballages plastiques non biodégradables sont interdits au Togo. Et il était accordé six mois aux producteurs et trois mois aux importateurs pour s'y conformer.

L'interdiction est absolue sur le sol togolais pour « l'importation, la production, la distribution et la commercialisation des sachets et emballages plastiques non biodégradables ». Au nom des conséquences néfastes sur la santé des personnes, des animaux et sur l'environnement. Le décret visait essentiellement à prévenir et à réduire le volume des déchets plastiques et de leur nocivité, et veut valoriser les déchets plastiques par leur recyclage, et promouvoir l'utilisation progressive des sachets et emballages biodégradables. Le Togo avait ainsi voulu suivre les pas du Rwanda et du Gabon, deux pays de l'Afrique centrale. Mais ça tarde à prendre. Entre-temps, l'Exécutif togolais a même sorti l'arme fiscale pour combattre les sachets plastiques non biodégradables. Et en ce moment, on avait menacé en brandissant des contrôles qui devraient être opérés sur le territoire pour imposer la mise en œuvre effective des dispositions du décret.

## Transports routiers

### Le Ghana recevra 50 ponts en acier de la République tchèque cette année

Jean AFOLABI

En mai 2019, le gouvernement ghanéen et la République tchèque ont signé une facilité de crédit de 51 millions de dollars pour la fourniture de 50 ponts en acier. Ceux-ci remplaceront les ponts délabrés à travers le pays. Selon la répartition, 20 ponts seront affectés aux chantiers du ministère des Routes, 20 ponts aux

travaux de la Ghana Highway Authority, et le département des routes urbaines bénéficiera de 10 ponts pour ses réalisations en cours.

Le Ghana a lancé l'initiative «2020 : Année des routes». Un budget conséquent de 2,28 milliards GHS (396 millions de dollars) a été affecté au ministère des Routes. Sur ce montant, 1,4 milliard GHS (244 millions USD)

sera injecté dans de nouvelles constructions de routes et ponts.

Une plateforme de collaboration a d'ailleurs été établie entre le ministère des Routes et le ministère de la Défense pour mettre à contribution le 48e régiment d'ingénierie des Forces armées ghanéennes pour la construction et la rénovation de plusieurs ponts en acier.

## Au Bénin / Transports maritimes par rapport à 2018

### Les trafics au Port autonome de Cotonou chutent de plus ou moins 2,5% en 2019

Jean AFOLABI

Avec un tonnage de 10,09 millions, le Port autonome de Cotonou a bouclé l'année 2019 sur une baisse de plus ou moins 2,5% comparativement à l'année 2018, annonce le site de l'institution portuaire consultée par l'agence Chine nouvelle. « Cette baisse, due à des événements exogènes a négativement impacté le 2ème semestre de l'année 2019 qui avait pourtant démarré avec un tonnage de 5,98 millions contre 5,55 millions à la même période de l'année 2018 », explique la même

source.

A cet effet et face aux conséquences issues de la fermeture des frontières nigérianes avec le Bénin, en août dernier, souligne la même source, une chute des volumes s'est fait ressentir dans presque tous les segments sauf ceux du RORO et de l'export qui a même connu une hausse, quant à lui.

Ainsi, mentionne la même source, le tonnage global à l'import (transbordement inclus) au cours de l'année 2019 se situe à 8,7 millions de tonnes contre 9,1 millions de tonnes soit une baisse de 5%, alors que trafic export a enregistré

1,33 millions de tonnes soit une augmentation de 12% par rapport à 2018.

Construit le 31 décembre 1964, le port de Cotonou requiert une densité remarquable dans le tissu économique béninois et joue un rôle de transversalité économique et curseur de développement. A ce titre, il participe à 90% des échanges avec l'extérieur, engendre jusqu'à 60% du Produit intérieur brut (PIB) et contribue entre 80 à 85% à la mobilisation des recettes douanières et 45 à 50% des recettes fiscales.

## Projet "Restaurants Communautaires" dans le canton de Sagbado Plus de 500 repas chauds et kits alimentaires distribués

**Etonam Sossou**

Ils étaient plus de 500 personnes (hommes, femmes, enfants, jeunes, malvoyants et handicapés) tous en situation de vulnérabilité sociale, présents à Sagbado, le 22 février 2020, dans le cadre "des restaurants communautaires". Le menu du jour était composé du riz gras et ablo accompagnés de la sauce de poulet. Sur le site le partage des repas et des kits alimentaires est coordonné par les membres du Comité cantonal de développement qui se servent de la liste d'inscription des bénéficiaires. Après le passage chez les cuisinières, les plats en main, les bénéficiaires de ce programme reçoivent des kits alimentaires composés de maïs, du riz et de l'huile de cuisson avant de regagner leur domicile. "Avant les restaurants communautaires, il y avait des familles qui n'ont qu'un seul repas par jour où pratiquement rien. Entre décembre et aujourd'hui qui est là sixième fois imaginez un peu ce que ces repas et ces produits alimentaires ont apporté aux personnes vulnérables" a expliqué M. Sedina Messan, Président du Comité Cantonal d'Alfao Sagbado.

Le projet "restaurants communautaires" est un nouveau mécanisme d'inclusion sociale du gouvernement togolais pour améliorer l'état nutritionnel des personnes vulnérables. Elle va, pendant 20 semaines, permettre à 6500 personnes vulnérables de 149 quartiers du Grand Lomé, de bénéficier de repas chauds et de kits alimentaires, pour un montant de 616 millions de francs CFA. "Par ce projet nous nous sommes rendus compte que le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé ne nous a pas oublié. Étant non voyante et veuve, avec ce kit alimentaire je vais nourrir mes enfants pendant quelques jours" a affirmé une bénéficiaire, sous anonymat.



"Si on peut créer d'autres sites de distribution proche de chez nous sa nous arrangerait beaucoup. Le canton de Sagbado par exemple est vaste et nous sommes obligés de parcourir des kilomètres pour venir ici" a souhaité une autre bénéficiaire.

Mis en œuvre par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb), bras opérationnel du ministère du développement à la base, ce projet couvre les zones suivantes: Adakpamé, Bè, Agoè, Démakpoè, Doumassessé, Gbadago, Légbassito, Nyékonakpoè, Sanguéra et Togblékopé, Nukafu, Sagbado et

Adétikopé.

Avec le concours des membres des Comités de développement, les personnes vulnérables s'inscrivent et obtiennent une carte de bénéficiaire de restaurants communautaires qui leur permet d'avoir gratuitement un repas chaud évalué à 300 FCFA. "Nous avons commencé à éradiquer la famine dans notre canton par ce projet. Ce que nous espérons maintenant c'est que l'assurance maladie soit étendue à cette couche défavorisée de la population" a ajouté le Président du CCD.

## Contestation électorale et revendication d'une victoire à la présidentielle La réaction de l'Ambassade des Etats-Unis

(suite de la page 3)

structure togolaise dont la mission d'observation devait bénéficier de l'appui technique et financier de l'ONG américaine National Democratic Institute (NDI). Dès leur arrivée à l'aéroport international de Lomé le lundi 17 février dernier, les membres du NDI avaient vu leurs matériels (notamment des ordinateurs) saisis. 24 heures plus tard, ils ont été forcés à quitter le pays et ne plus y mettre pied, après un bras de fer avec l'ambassade des Etats-Unis au Togo. Dans la foulée, la CENI a justifié son acte : «par des informations qui nous sont parvenues, votre association (CNSC-Togo) est en train de s'apprêter à mener une activité d'in-

gérance dans le processus électoral à des fins ignorées ; ce qui est bien contraire à l'objectif pour lequel elle a été accréditée». Une semaine auparavant, c'est une autre injonction qui avait été faite à l'ambassadeur des Etats-Unis au Togo de ne pas discuter «élection présidentielle du 22 février 2020» avec des journalistes togolais que le diplomate avait pris soin de sélectionner et d'inviter à sa résidence privée pour un partage d'informations autour d'un repas.

En réplique, aussi bien la CENI que le gouvernement togolais, on réitère que le Code électoral togolais ne prévoit nullement la publication des résultats bureau de vote par bureau de vote et on jure de

respecter strictement la loi togolaise. Et non le désir «mal venu» d'un opposant en désarroi ou d'un diplomate qui cherche plutôt à créer une crise postélectorale et ne pas favoriser un climat de sérénité.

Aux dernières nouvelles, le pouvoir de Lomé semble tempérer. Il dit prendre note du communiqué tout en se montrant surpris dans la mesure où, jusqu'ici, les USA sont restés en équipe avec le groupe des 5 (France, UE, Allemagne, USA et Nations Unies). Il demande à l'ambassade d'aider ceux qui le souhaitent à publier tous les résultats à leur disposition, pour justifier le degré des allégations de fraudes.

## Prévention des conflits post et pré électoraux La CNTT outille ses membres à la base

**Etonam Sossou**

La Confédération Nationale des Travailleurs du Togo (CNTT) a organisé le jeudi 20 février 2020, une rencontre avec sa base, composée des Unions et fédérations de la région des plateaux. C'est les locaux des Affaires Sociales d'Atakpamé qui a servi de cadre à cette réunion. Placée sous le thème, "Syndicalisme et vie Citoyenne", cette journée de formation s'inscrit dans le cadre des activités de formation nationale planifiées par le secrétariat exécutif de la CNTT. C'est le Secrétaire Général de la CNTT, M. Yves Agui Palanga qui a ouvert les travaux de cette formation. Celle-ci a été assurée par l'expert-consultant Joseph Kokou Logossou. L'initiative se veut un cadre de sensibilisation sur les valeurs citoyennes et autres principes de paix, de tolérance et d'acceptation des autres. L'intérêt de cette formation est qu'à travers la culture civique chacun doit savoir ce qu'il doit faire et ce qu'il ne doit pas faire ; quels sont ses droits mais aussi ses devoirs, surtout en période de grandes consultations nationales.

ouvrant donc les travaux de cette journée, le Secrétaire Général de cette grande centrale syndicale, M. Yves Agui Palanga, a d'abord justifié le choix du thème avant de faire savoir aux participants que le syndicalisme n'est pas la face opposée de la citoyenneté. Selon lui, on naît d'abord citoyen, on devient syndicaliste après. "Le thème de la rencontre s'intitule "Syndicalisme et vie Citoyenne". Nous avons choisi ce thème parce que nous avons des

échéances qui arrivent et il est de bon ton que nous puissions parler à nos membres qui sont d'abord des citoyens avant d'être syndicaliste sur le comportement qu'ils doivent adopter en période électorale, ce qu'ils doivent faire et ce qu'ils ne doivent pas faire. Vous savez que les périodes électorales sont des moments quelques fois un peu agités, et très sensibles à la fois. Il est donc normal que nous puissions donner une conduite, une manière idoine de se comporter en ces temps à nos membres avant, pendant et après le scrutin. Notre devoir en tant que dirigeants syndicaux, c'est de partager avec nos camarades de la base le comportement citoyen que nous devons adopter avant, pendant et après les élections", a-t-il expliqué. Les participants sont issus des préfectures de la région des plateaux. Ceux-ci vont disséminer le message reçu afin que ceux qui n'ont pas eu la chance de prendre part à cette rencontre puissent en bénéficier. "Ce ne sont pas tous nos membres qui ont pris part à cette rencontre. Mais ceux qui ont la chance d'être avec nous vont être outillés et ceux-ci vont ensuite disséminer notre message à travers la ville et partant du pays. Puisque les participants viennent de toutes les préfectures de la région des plateaux. Ils vont donc disséminer autour d'eux ce message que nous sommes en train d'apporter aux travailleurs ici à Atakpamé, c'est-à-dire la vie citoyenne en tant que syndicaliste, le comportement d'un syndicaliste avant, pendant et après les élections", a-t-il indiqué.

Pour lui, en tant que citoyen, la

Mère-Patrie appelle tout le monde au devoir, en tant que syndicaliste, elle aura à leur offrir leurs droits. C'est pourquoi, dit-il cette journée se veut une école du civisme. Le Secrétaire Général de la CNTT a invité les uns et les autres à travers les communications qui vont meubler la journée à puiser le maximum d'information, d'enseignement, de leçon pour les disséminer autour d'eux en cette période électorale. Les modules développés sont ceux qui ont trait surtout au comportement citoyen du syndicaliste. Tous ces modules expliquent comment le syndicaliste doit se comporter, comment il doit sensibiliser la masse, comment il doit se comporter pendant et après les élections.

Les participants à cette réunion ont apprécié à sa juste valeur cette formation. Ils ont remercié le Secrétaire Général de la CNTT pour l'initiative qui leur a permis de s'imprégner de quelques notions du civisme et surtout l'attitude qu'ils doivent adopter en tant que syndicaliste en ces périodes électorales. Pour sa part le président de l'UP-Ogou, M. AGBA Tchapo a salué l'initiative du bureau exécutif et remercié les participants pour leur assiduité et leur disponibilité. Selon lui, 2020 est une année électorale majeure et ce moment appelle les syndicalistes à des attitudes citoyennes, l'expression de leur citoyenneté. Celui-ci a également remercié les membres du bureau exécutif et invité les participants à prêter une oreille attentive aux communications. Cette formation s'est déroulée également à Bafilo, Kantè, Kara et Pagouda.

### Loterie Nationale Togolaise

**COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1517  
DE LOTO BENZ DU 19 - 02 - 2020**

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1518 de LOTO BENZ de ce mercredi 26 février 2020.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, Ce sont les villes de LOME, KPALIME et SOKODE qui ont enregistré des gagnants de gros lots. Dans les autres villes du pays ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs

**A LOME, trois lots de 1.000.000F CFA, un lot de 1.250.000F CFA et un lot de 2.000.000F CFA** ont fait le bonheur de parieurs qui ont tenté leur chance sur les points de vente 9006, 60734, 60533, 60243 et 50338.

**A KPALIME**, c'est un lot de 1.000.000F CFA qui a été recensé auprès de l'opérateur 4039.

**SOKODE** n'est pas resté avec un lot de 1.000.000F CFA et un de 1.500.000F CFA remporté sur les points de vente 1226 et 1213.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

**Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.  
BONNE CHANCE A TOUS !!!**

**LOTO BENZ**

Résultats du tirage N°1518 de LOTO BENZ du 26 Février 2019

Numéro de base

61 71 20 10 39

Pour son fonctionnement effectif, le gouvernement recherche...

## Un investisseur privé pour entrer au capital de l'huilerie de Sokode

Jean AFOLABI

En appui aux producteurs de soja regroupés, le gouvernement a installé l'huilerie de soja, une unité de transformation de soja en tourteau et en huile de soja à Kparataou, préfecture de Tchaooujo. Dans le cadre de l'augmentation à 486 515 266 FCFA du capital de cette Entreprise de Services et Organisation de Producteurs (ESOP) dénommée «**Huilerie de Sokodé**», les autorités togolaises espèrent mobiliser 30% de ce montant auprès du secteur privé national. C'est ce que croit savoir le confrère du portail *Togo First*. Le co-investisseur privé recherché par avis d'appels d'offres ouvert jusqu'au 05 mars prochain, peut être une personne physique, une banque, un établissement de crédit, ou encore un investisseur financier institutionnel. Notamment un Fonds Professionnel de Capital Investissement, un Fonds Commun de Placement, un Fonds d'Investissement de Proximité ou une Société de Capital-risque, précise la même source.

Avec ce détail important que l'investisseur doit être de nationalité togolaise, ne pas être en conflit d'intérêt avec l'huilerie et avoir la capacité de décaisser en cash une

somme de 100 millions de francs pour son entrée au capital de l'usine. Il devrait en outre avoir une bonne connaissance du secteur agroindustriel ou agroalimentaire ou exercer des fonctions de distribution ou d'exportation de produits agroalimentaires. Sa capacité à trouver des débouchés pour la commercialisation ou l'exportation du tourteau ou de l'huile de soja serait un atout, indique le document consulté.

En rappel, cet appel à un co-investisseur privé repose sur la structure de l'ESOP qui comporte le collège des producteurs, le collège du personnel et l'investisseur privé.

Inaugurée le 21 janvier 2017 par Faure Gnassingbé, l'usine de transformation de soja et d'arachide de Yelivo est restée pendant des mois dans la quasi-inactivité. Du moins, elle a fait douter de l'initiative qui a fait naître le projet. L'usine a été effectivement installée et de par la route Sokodé-Tchamba, on peut bien voir un bâtiment présent à cet endroit, rapporte la presse, très inquiète. Eh, bien !! Dans le cadre du démarrage effectif des activités de l'unité, le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique a annoncé, il y a presque deux mois, le recrutement



d'un directeur général, pour compléter le personnel.

Entre autres tâches, le directeur général a pour mission : d'assurer la veille technique de l'entreprise ; de veiller à l'atteinte des objectifs annuels définis par le Con-

seil de surveillance ; de conduire le processus de formalisation de la société avec la mise en place des collèges d'associés prévus pour l'huilerie ; et de mettre en place une politique sécurité, qualité, sécurité et environnement en confor-

mité avec les normes internationales et les réglementations en vigueur. En juillet dernier, il était question d'engager un comptable, un responsable de la transformation, un mécanicien industriel, et un responsable approvisionnement, un chargé du suivi des producteurs. Le directeur vient ainsi mettre l'équipe en marche.

L'huilerie de Sokodé est conçue pour être alimentée par 4 ESOP soja (Entreprises de Services et Organisation des Producteurs) implantées dans les préfectures de Dankpen, Tandjouare, Anié (Nyamassila) et Tchamba (Kaboli) et par l'ESOP arachide basée à Bassar. D'une capacité de production de 3 000 tonnes par an jusqu'en 2019 et 6 000 tonnes à partir de 2020, il est attendu qu'elle augmente et sécurise durablement le

revenu de 10.000 producteurs en leur garantissant des débouchés ; contribuer à l'établissement d'un partenariat entre producteurs organisés, transformateurs et commerçants de produits. Elle vise à toucher 3000 à 10 000 producteurs de 2017 à 2020, avec 50 emplois permanents et 200 emplois temporaires.

L'huilerie de Sokodé s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'appui au secteur agricole (PASA), dans sa sous-composante 1.1 : «*Appui au développement des filières vivrières*» qui s'est, officiellement, concrétisé grâce à la stratégie d'intervention basée sur le partenariat public-privé qui a permis l'installation et l'opérationnalisation de 18 ESOP à ce jour.

## La décision a été prise à la 36ème session ordinaire, les 6 et 7 février L'Union africaine soutient Akinwumi Adesina pour un 2ème mandat à la BAD

Le Conseil exécutif de l'Union africaine a exprimé, début février à l'occasion du Sommet de l'UA à Addis-Abeba, son soutien au président de la Banque africaine de développement ([www.AfDB.org](http://www.AfDB.org)), Akinwumi Adesina, pour l'exécution d'un deuxième mandat à la tête de l'institution. La décision a été prise lors de la 36ème session ordinaire du Conseil organisée les 6 et 7 février derniers dans la capitale éthiopienne. Akinwumi Adesina a été élu à la présidence de la Banque par son Conseil des gouverneurs le 28 mai 2015 lors des Assemblées annuelles tenues à Abidjan. Il est le huitième président du Groupe de la Banque africaine de développement et le premier Nigérian à occuper cette fonction.



renommée internationale. Il a occupé plusieurs postes à haute responsabilité, notamment auprès de la Fondation Rockefeller et comme ministre de l'Agriculture et du Développement rural du Nigeria de 2011 à 2015.

Fin octobre 2019, les actionnaires de la Banque ont approuvé une augmentation de capital historique de 115 milliards de dollars. Cette recapitalisation de la Banque, passée de 93 à 208 milliards de dollars, est une indication du soutien ferme exprimé par le Conseil des gouverneurs dans la principale institution financière du continent. Akinwumi Adesina est un économiste du développement de

Le Conseil exécutif de l'Union africaine comprend les ministres des Affaires étrangères représentant les 55 États membres de l'UA. En décembre 2019, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a également soutenu la candidature du président Adesina à sa réélection à la tête de la Banque. Un vote aura lieu lors des Assemblées annuelles prévues en mai prochain à Abidjan.



INDICES N° 0005  
Disponible dans les kiosques